

Campagne d'emplois

- CPE - Enseignants du second degré - Sciences de l'éducation - - Rentrée 2023 -

=====

Etablissement : Université d'Orléans

Composante : INSPE CVL

Identification du poste :

Discipline second degré : CPE

Site d'affectation : TOURS FONDETTES

Pôle, département d'affectation : ENSEIGNEMENT

Section CNU de référence : 70

PROFIL : CPE – Sciences de l'éducation

ENSEIGNEMENT :

En fonction de l'évolution du cursus de la formation des futurs C.P.E. et enseignants, le/la professionnel.le recruté.e sera susceptible de :

- former des étudiants inscrits en master MEEF troisième mention « encadrement éducatif » préparant les concours (interne et externe) de CPE et le métier de CPE. Il/elle devra concevoir, mener et évaluer des temps de formation concernant, par exemple, les missions, les valeurs et les enjeux du système éducatif, la relation éducative et pédagogique en milieu scolaire, la démarche de projet, les différentes missions et compétences du CPE ; des temps d'analyses de situations et de pratiques professionnelles, la préparation des épreuves écrites et orales ; l'accompagnement et le suivi des étudiants (fonction de référent, suivi des étudiants en stage, encadrement de mémoire...);
- former des étudiants inscrits en master MEEF 2nd degré au cadre règlementaire et professionnel des relations entre un enseignant du second degré et la Vie scolaire au sein des EPLE, à l'analyse de pratiques professionnelles, au suivi des élèves et des classes.
- compléter la formation des fonctionnaires stagiaires (C.P.E. ou enseignants) ;
- participer à la formation des CPE et des enseignants titulaires ;
- proposer en fonction de ses compétences spécifiques des actions de formation dans le cadre du plan de formation de formateurs.

Activités hors enseignement :

Feront partie des obligations de service :

- les tâches de conception, préparation, suivi et évaluation des actions de formation ;
- le suivi, l'élaboration et l'exploitation des stages des étudiants du master troisième mention « encadrement éducatif » ;
- les visites de stage en première et en deuxième année
- la participation aux différents jurys d'évaluation et aux diverses réunions liées à la formation ;
- la participation aux réunions de concertation et aux travaux du groupe disciplinaire de concertation et de développement « S.F.E.A. » (Sciences de la formation, de l'éducation et des apprentissages) de l'INSPE;
- la participation aux modalités d'accompagnement prévues dans le Master pour les projets, les stages, l'initiation à la recherche, le portfolio...

Compétences souhaitées :

- maîtriser les contenus de certaines unités d'enseignement prévues dans le master MEEF troisième mention « encadrement éducatif » (contenus relevant des sciences de l'éducation, de la sociologie de l'école, de l'histoire et de la philosophie des systèmes éducatifs, de la psychologie sociale (en fonction également des nouvelles maquettes d'épreuves aux concours de CPE) ;
- connaître le métier de CPE et la diversité des contextes d'exercice, les dispositifs institutionnels actuels et leurs enjeux ;
- être capable de mettre en œuvre une formation professionnelle d'adultes : conception de plan de formation et de modalités d'évaluation et d'accompagnement, maîtrise de pratiques pédagogiques diversifiées ;
- maîtriser les technologies de l'information et de la communication : courrier électronique, espaces numériques de travail utilisation des techniques de formation à distance ;
- travailler en équipe, communiquer avec les partenaires de la formation ;
- s'impliquer dans la vie du groupe disciplinaire de concertation et de développement « S.F.E.A » ; s'engager dans la formation de formateurs en proposant et en animant des actions et en participant à celles inscrites au plan de formation de formateurs (en particulier les journées académiques réunissant les enseignants de l'INSPE).

Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer et l'enseignant.e susceptible d'intervenir dans l'ensemble des composantes de l'université.

Les interventions auront lieu sur les centres de formation de Tours Fondettes avec compléments de service éventuels dans différents centres de formation de l'INSPE Centre Val de Loire ou dans d'autres composantes de l'université. Il appartiendra au futur CPE recruté d'y répondre.

Contact :

Madame Anne BOUJU-GOUJON - anne.bouju-goujon@univ-orleans.fr

INSPE Centre Val de Loire – Service des ressources humaines
Monsieur Aymeric SZCZESNY, grh.inspe@univ-orleans.fr, 02-38-49-26-42

Informations utiles

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante. A lire attentivement.

Modalités de transmission des dossiers de candidatures



PROCEDURE DEMATERIALISEE.

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2022, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du lundi 10 octobre 2022 à 10h00 au mercredi 2 novembre 2022 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du lundi 10 octobre 2022 à 10h00 au mercredi 2 novembre 2022 à 16h00** (heure de Paris) **exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format « .pdf ».

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

DOCUMENTS COMMUNS

Pièces obligatoires

Pièce d'identité

- Joindre une copie de votre carte d'identité

Arrêté justifiant le classement

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon

(pas de copie écran i-prof)

Arrêté de la dernière affectation

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le/la candidat.e

ou de la position

n'est pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie écran i-prof)**

CV

- Joindre un Curriculum Vitae

Lettre de motivation

- Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université

Pièce complémentaire

Justificatif RQTH

- Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant

DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT

Pièce obligatoire

Déclaration de candidature

Accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA

- Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.

Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte le mercredi 02 novembre 2022 après 16 heures (heure de Paris)